

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 30 AVRIL 2014**

SÉANCE DU 30 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le trente avril à 11 heures,
les membres du Conseil d'Administration du
Centre Communal d'Action Sociale de Cerelles
s'est réuni au lieu habituel de ses séances sur
convocation de M. POULLE Guy, Président

En exercice : 13
Présents : 9
Votants : 9

Date de convocation : 24/04/2014

Présents: M. POULLE Guy, M. RAGOT Sylvain, M. THOMAS Alain, Mme GROUX Gisèle, Mme BOUT Dorothée, M. GABORIT Frédéric, Mme GIRAULT Marie-Claude, Mme RIVOALEN Michelle, M. STIEVENARD Jacques.

Absents non représentés : Mme PINEDO Maria, Mme HOLIN Huguette, Mme ROUSSEAU Claudette, Mme GAUTIER Françoise

Monsieur le Président ouvre la séance à 11h10.

Secrétaire de séance : Mme GROUX Gisèle se propose. Elle est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Vote du budget primitif 2014
2. Informations du Président

1- Vote du Budget Primitif 2014

Le Président rappelle l'affectation du résultat de l'exercice 2013 voté le 20 mars 2014 :

Section de fonctionnement

Dépenses	3 756,45 € (1287€ colis/1710€traiteur/362.95€ rbst CCAS StAR2012/396.50€ aide)
Recettes	<u>3 480,00 €</u> (3000€ subv.budget communal/480€ participations repas anciens)
Résultat de fonctionnement	- 276,45 €
Excédent de fonctionnement 2012 reporté :	5 900,48 €
Résultat global de fonctionnement :	5 624,03 €

Le Président présente le budget 2014.

Le budget s'élève à :

- 8 624,03 euros en section de fonctionnement (pas de section d'investissement)

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap 011	Charges à caractère général	5 000,00 €	Chap.74	Dotat°, suvent° et participat°	3 000,00 €
60623	Alimentation (repas des anciens+colis)	3 000,00 €	7474	Subvention du budget communal	3 000,00 €
6232	Fêtes et cérémonies (fleurs, divers)	2 000,00 €			
Chap 65	Autres charges	3 624,03 €	Chap 002	Résultat antérieur	5 624,03 €
6562	Aides	3 624,03 €			
TOTAUX		8 624,03 €	TOTAUX		8 624,03 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité, le Budget Primitif du CCAS pour 2014.

2- Informations du Président

Organisation du repas des anciens :

Le repas des anciens est organisé en association avec le CCAS de Rouziers-de-Touraine et St-Antoine-du-Rocher.

Cette année, c'est la commune de Cerelles qui se chargera de l'organisation (réservation traiteur, commande fleurs, ...). Le coût total sera ensuite réparti entre les trois CCAS en fonction du nombre de participants par commune.

La commune de Rouziers lancera prochainement une réunion commune aux 3 CCAS et se charge de réserver la salle des 4 vents (location de la salle : 680€). La commune de Cerelles reprendra ensuite l'organisation. Les dates proposées sont le dimanche 16 novembre ou le dimanche 30 novembre (moins adapté) ; la salle étant déjà occupée le dimanche 23 novembre. Des invitations sont envoyées aux anciens en octobre par chaque commune.

A ce jour, sont conviés les Cerellois de 70 ans et plus. Ceux qui ne peuvent pas se déplacer ou qui sont absents peuvent demander à recevoir un colis. Dans les autres communes, l'âge est fixé à 65 ans.

La séance est levée à 12h05.

Cerelles, le 5 mai 2014

Certifié conforme,

Le Président,

Guy POULLE

